

Evaluation de la politique budgétaire en République Démocratique du Congo

Evaluation of fiscal policy in Democratic Republic of Congo

MOTO KOSARADE Joseph

Professeur à l'Ecole Nationale des Finances

Membre du comité Scientifique à l'Observatoire de la Francophonie Economique de
l'Université de Montréal et de la 4METX SRL de Rome

République Démocratique du Congo

Josephmoto10@gmail.com

SUMATA MOTUKULA Claude

Professeur à l'Université Catholique du Congo

Membre du comité Scientifique à l'Observatoire de la Francophonie Economique de
l'Université de Montréal

République Démocratique du Congo

Claussum05@yahoo.fr

Date de soumission : 30/05/2022

Date d'acceptation : 16/07/2022

Pour citer cet article:

MOTO KOSARADE, J & SUMATA, C. (2022) "Evaluation de la politique budgétaire en République Démocratique du Congo ». Revue Française d'Economie et de Gestion .Volume 3: Numéro 7 » pp : 382 – 407.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé

De 1960 à 2020, les finances publiques congolaises ont connu des perturbations de diverses origines. La RD Congo a été souvent le théâtre des situations politiques et sécuritaires instables qui ont décimé les activités économiques, amenuisant ainsi l'assiette fiscale et entraînant des charges publiques supplémentaires. Les questions liées à la gouvernance ont davantage miné la gestion des finances publiques. La corruption, l'incivisme fiscal et les décisions moins rationnelles ont réduit la portée des objectifs budgétaires poursuivis. En outre, la qualité des institutions en charge de la gestion des finances publiques a été aussi au centre de l'inefficacité de l'action publique telle que prévue dans le budget de l'Etat.

La présente étude fait montrer que la politique budgétaire en RDC est inadéquate, mais que la prise de conscience des difficultés de gestion permette à terme d'avoir une meilleure gouvernance des finances publiques. En rapport à la règle de l'orthodoxie financière par le respect des prévisions, la mise en œuvre des procédures d'exécutions et l'obligation de recouvrer et enfin l'activation des contrôles pourrait être utile, et l'état devrait ainsi engager des efforts de bonne gouvernance et de gestion de ce budget

Mots clés : « Politique Budgétaire ; Finances Publiques ; Dépenses publiques ; Recettes publiques

Abstract

From 1960 to 2020, Congolese public finances have experienced disturbances of various origins. The DR Congo has often been the scene of unstable political and security situations that have decimated economic activities, thus reducing the tax base and resulting in additional public charges. Governance issues further undermined public finance management. Corruption, fiscal incivility and less rational decisions have reduced the scope of the budgetary objectives pursued. In addition, the quality of the institutions in charge of public finance management has also been at the center of the inefficiency of public action as provided for in the State budget.

This study shows that the budget policy in the DRC is inadequate, but that the awareness of the difficulties of management allows in the long term to have a better governance of public finances. In relation to the rule of financial orthodoxy by respecting forecasts, the implementation of execution procedures and the obligation to recover and finally the activation of controls could be useful, and the state should thus initiate good governance and budget management efforts.

Keywords: "Fiscal Policy; Public Finance; Public Expenditure; Public Revenue"

Introduction

Les effets de la politique budgétaire font toujours débats dans la littérature économique. D'ailleurs le rôle interventionniste de l'état n'a été reconnu qu'au début du 20^{ème} siècle et l'émergence des idées keynésiennes. Depuis, les économistes de ce courant et les économistes classiques, néoclassiques et nouveaux classiques, s'opposent sur la nature des interventions et l'impact qui en découle.

Les finances publiques constituent un secteur qui mobilise toutes les énergies au sein d'un Etat et intéresse tout le monde. De ce fait, les finances publiques concernent plusieurs secteurs dont le plus important se situe dans la notion du budget qui est défini comme le compte de l'état qui reprend l'ensemble de ses dépenses et recettes prévues, organisées et exécutées au cours d'une période annuelle en passant par la prévision des dépenses et recettes prévues par le parlement à travers la loi de finance .

En effet, la mise en exécution de la loi des finances, se fait par le vote du budget par le parlement qu'une autorisation dans la mise en exécution de la loi budgétaire sera par la suite gérée par le gouvernement central. Faire une étude sur la gestion budgétaire en République Démocratique du Congo consiste à faire une évaluation préalable et efficace dans le respect des normes et des principes qui la constitue dans le but d'envisager une meilleure gouvernance économique et financière. L'objectif de cet article est d'examiner comment les gouvernements de la RDC se comporté au regard de l'évolution de leurs finances publiques au cours des dernières décennies. Nous nous concentrerons sur cette question : la politique budgétaire mise en RDC depuis 1960 à nos jours a été efficace pour soutenir la croissance économique ? en d'autres termes ? (i) Quel a été l'effet de la politique budgétaire, de la composition des dépenses et du financement du budget sur la croissance? (ii) Comment ces facteurs, ainsi que d'autres, ont-ils influé sur la durée des ajustements budgétaires? (iii) Par quels canaux le rééquilibrage budgétaire a-t-il eu une incidence sur la croissance?

L'intérêt et le choix de ce sujet sur le plan théorique, nous montre que la gestion de la politique budgétaire constitue une des préoccupations majeures de l'état dans les manifestations par son intervention ou il gère les dépenses et recettes budgétaire de l'état. Ainsi grâce aux finances publiques, il nous est permis d'évaluer l'efficacité de l'Etat congolais dans la gestion budgétaire.

Sur le plan pratique, il est question de dégager toutes les recettes que l'Etat a pu percevoir ainsi que de toutes les dépenses annuelles réalisées et enfin de les évaluer. A l'issue de cette évaluation une analyse critique sera effectuée, dans le but de déterminer de l'efficacité ou la non-efficacité de la gestion des finances publiques en RDC durant la période de 1960-2020 par rapport aux objectifs de la croissance économique. Ainsi, l'objectif principal de cette étude est Mettre en lumière l'orientation de la politique Budgétaire en RDC, d'évaluer les décisions des autorités prise en matière des politiques budgétaires et proposer les perspectives de court terme pour l'économie nationale.

Le reste du travail est structuré comme suit : en plus de cette introduction et de la conclusion, la revue de littérature, synthèse des travaux ainsi que les analyses, les interprétations et discussions des résultats sont respectivement entamées dans les points ci-dessous.

1. Revue de littérature

L'impact de la politique budgétaire suscite un vif débat au centre de la politique économique de chaque pays depuis le début du 20^{ème} siècle et l'apparition des idées interventionnistes keynésiennes. Cette opposition théorique fût, d'abords, axée sur le court terme dans une perspective de demande, puis élargie au long terme dans une perspective d'offre à partir de la moitié de ce siècle. Ce débat s'est encore accentué depuis la crise économique du début du 21^{ème} siècle et l'amenuisement des ressources financières des pays.

Ainsi nous aborderons les différents développements théoriques et empiriques dans ce domaine façonnés par ce débat en partant du classement fait par Michael Boskin (1988) en, trois niveaux ; soutien de la croissance et réduction du chômage, frein à la croissance en évinçant les investissements et finalement une neutralité de la politique budgétaire.

1.1.La politique budgétaire frein à la croissance économique :

L'approche néoclassique, et notamment celle des monétaristes, est devenue dominante à partir des années 60, selon Douglas Bernheim (1989), ceci grâce notamment à l'insistance sur la notion d'effet d'éviction. Pour ces derniers les déficits occasionnent des effets d'éviction importants qui freinent les perspectives de croissance et accélèrent l'endettement extérieur. Ainsi, pour Milton Friedman (1970) la politique budgétaire sans une politique monétaire d'accompagnement n'exerce aucun effet significatif sur la croissance économique. Ces effets d'éviction sont de deux types ;

Eviction directe, qualifié d'ultrarationalité par Willem Buiter (1990), induit que toute hausse des dépenses budgétaires s'accompagne d'une baisse de la consommation ou de l'investissement privé, les agents économiques, rationnels, anticipant une substitution de ces derniers par les dépenses de l'état. Cette hypothèse est notamment valable, selon Sam Peltz (1973), pour les dépenses d'éducation, de santé ainsi que les cotisations de retraite.

Cependant, les économistes keynésiens critiquent cet effet d'éviction en considérant qu'un déficit budgétaire exerce un impact positif et rapide sur le revenu qui permet de générer une épargne nouvelle et donc une augmentation des fonds prêtables qui permet de satisfaire la demande nouvelle sans hausse significative des taux d'intérêt.

Dans la ligné néoclassique, existe un courant d'économistes hyperclassiques qui insistent sur les effets négatifs des politiques de relance budgétaire et préconise des politiques de rigueur dont ils démontrent les bienfaits, à travers, principalement, des études empiriques. Ainsi, en étudiant les contractions budgétaires dans dix pays européens, Francesco Giavazzi & Marco Pagano (1990), démontrent que ces politiques de rigueur, baisse des dépenses ou hausse des impôts, ont un effet positif sur la croissance économique. On retrouve les mêmes résultats dans l'étude d'Alesina & Perotti (1995) et, à un moindre degré, celle de Philippine Cour & Jean Pisani-Ferry (1995).

Manfred Hellwing & Martin Neumann (1987), expliquent que l'effet direct d'une contraction budgétaire est négatif sur la croissance économique, cependant, l'effet indirect induit sur la demande globale par les anticipations optimistes des agents économiques est positif permettant de couvrir l'impact négatif. Cette théorie est, selon les auteurs, valable si la politique budgétaire est crédible, poursuivant un objectif de consolidation budgétaire à moyen et long terme.

1.2. La politique budgétaire neutre :

La neutralité de la politique budgétaire est associée notamment à la théorie d'équivalence ricardienne qui a été réhabilitée par Robert Barro (1974). Cette théorie part du principe que les ménages, rationnels, élaborent un plan intertemporel et intergénérationnel de consommation et d'épargne qualifié d'optimal, selon Solow (2002), suivant la théorie du revenu permanent du cycle de vie RPCV. Les ménages sont considérés comme ricardiens s'ils savent et incorporent dans leurs anticipations la contrainte d'équilibre inter-temporel de l'état. Donc ces derniers anticipent une hausse des impôts suite à une hausse du déficit public, dépenses publiques, en ce sens, ils ne considèrent pas la dette publique comme une richesse pour eux.

Ainsi, suite à une politique d'expansion budgétaire, le revenu disponible des ménages augmente certes. Cependant, ces derniers anticipent des impôts supplémentaires dans le futur, destinés à financer l'emprunt qui a servi à la réalisation de la politique budgétaire expansionniste. De fait, les ménages reviennent à leur affectation intertemporelle optimale. En ce sens, les ménages génèrent un surcroît d'épargne privée qui compense la désépargne publique, laissant l'épargne nationale inchangée, équivalence entre épargne publique et privée, ce qui explique la neutralité de la politique budgétaire au sens du principe de l'équivalence ricardienne. Cette théorie est d'ailleurs vérifiée empiriquement dans un sondage récent réalisé par Mathew Shapiro & Joel Slamrod (2009).

Par ailleurs, la théorie des Cycles Réels des Affaires RBC (Real Business Cycle) introduite par Finn Kydland & Edward Prescott (1982) puis élargie par B. Long & C. Plosser (1983) ni tout impact à la politique budgétaire. Cette théorie est basée sur la demande d'un seul agent rationnel avec des « propriétés mathématiques standards » qui maximise une fonction d'utilité additive sous certaines contraintes. Ces contraintes ne permettent qu'un seul équilibre, celui de concurrence pure et parfaite. Dans cette théorie le secteur public prélève les impôts nécessaires au financement de ses dépenses exogènes.

Ainsi, ces économistes postulent l'hypothèse que les variables réelles ne peuvent être affectées par des variables nominales et aboutissent à ce que les cycles réels ne peuvent s'expliquer que par des chocs technologiques stochastiques, ces derniers modifiant le sentier de la croissance lui-même sans affecter le bien être des agents économiques qui réagissent d'une façon optimale. Dans ce contexte, l'économie est toujours en équilibre stable. Ainsi, selon Solow (2002), la politique budgétaire n'a aucune utilité, en tant que politique de stabilisation conjoncturelle. Cependant, cette théorie sera augmentée par les nouveaux keynésiens en introduisant certaines imperfections au marché que nous verrons par la suite.

1.3.La politique budgétaire soutient à la croissance économique :

Pour Keynes, la politique budgétaire discrétionnaire agit sur la demande effective, en stimulant les anticipations des agents économiques en termes de consommation et d'investissement mais aussi par une hausse des prix qui réduit les taux d'intérêt réels et les salaires permettant d'outrepasser les rigidités du marché du travail et stimuler encore plus la croissance économique. Ces apports sont repris dans une synthèse avec les théories néoclassiques pour former le modèle IS-LM ou modèle Hicks-Hansen, ce dernier ayant été développé et augmenté

dans le modèle MPS de Modigliani (1976), qui reste à ce jours utilisé par de nombreuses banques centrales dans le monde.

Dans le cadre d'une économie ouverte, les travaux de Mundell et Fleming sur le modèle IS-LM-BP démontrent que l'efficacité de la politique budgétaire varie selon le système de change et la durée des interventions. En changes flexibles, une politique budgétaire permanente modifie les anticipations des agents économiques provoquant une appréciation importante du taux de change qui évince les effets positifs initiaux.

Cependant, si cette politique est temporaire les anticipations ne suivent pas et l'appréciation du taux de change est moins importante laissant une certaine efficacité à cette dernière. En changes fixes, l'effet d'éviction par le taux de change est inexistant, induisant une politique budgétaire très efficace, mais l'intervention de la banque centrale pour le maintenir provoque une inflation importante, pouvant réduire la compétitivité de l'économie.

Du point de vue de l'économie de l'offre « Supply Sider », centrée principalement sur l'impact des prélèvements fiscaux sur les initiatives privées, à court terme l'effet keynésien est valable, alors que dans une perspective de long terme la baisse de l'imposition réduit le rendement net privé, donc l'investissement et la production. D'ailleurs la courbe de Laffer fixe un point d'imposition optimale au-dessus duquel les effets de la politique budgétaire s'inversent. Arvisenet (1984) élargit l'analyse en indiquant que les différents types d'impôts n'ont pas les mêmes effets sur le comportement des agents économiques et préconise en ce sens l'analyse de l'impact de chaque type d'impôt et son ampleur séparément.

Par ailleurs, les théories de la croissance endogène, particulièrement le modèle AK du aux apports de Romer (1987) et Rebelo (1991), permet d'expliquer la croissance économique en fonction de trois facteurs, repris par Deiss & Gugler (2012) ; l'accumulation du capital physique, la recherche et le développement et le capital humain. Cette théorie insiste sur le rôle des investissements dans l'accumulation du capital comme principale source de croissance.

Ainsi, certains économistes dont Aschauer (1989) et Barro (1990) distinguent dans leur fonction de production entre deux composantes du capital ; le capital privé et le capital public. D'ailleurs ces derniers considèrent que les capitaux public et privé sont accumulables et engendrent une croissance entretenue. De même que Barro considère que la hausse de l'imposition favorise la croissance puisqu'elle permet un investissement public plus important, cependant, la hausse n'est bénéfique que si cette dernière compense la baisse de l'investissement privé. D'où

l'existence d'un taux d'imposition optimale évoqué précédemment. Cette théorie est confirmée par les travaux empiriques de Munnell (1992) ou encore Mills & Quinet (1992).

Finalement, la théorie des cycles réels RBC, abordée précédemment, a été reprise par les nouveaux keynésiens qui y ont introduit de nouvelles hypothèses, résumées dans l'article de M. Goodfriend & R. King (1997), permettant un certain effet aux politiques économiques, notamment ; un ajustement graduel des prix du aux rigidités sur les marchés, par opposition à l'ajustement immédiat dans la théorie initiale, les marchés ne sont pas forcément en situation de concurrence pure et parfaite, le cycle économique est affecté par les variables réelles et les variables nominales.

Dans cette situation, une politique budgétaire conjoncturelle peut agir sur le niveau de la production et des prix mais seulement à court terme, dans l'intervalle temporel d'ajustement des prix. Cependant, la croissance économique et les prix reviennent à leur niveau initial après un certain temps, en absence de choc technologique. Cette théorie est confirmée par des études empiriques récentes, notamment celles de Fatas & Mihov (2001), Blanchard & Perotti (2002), Cogan & Al. (2010), Cwik & Al. (2010) ou encore H. Strulik & T. Trimborn (2013) qui démontrent un impact immédiat important s'affaiblissant dans le temps, allant même jusqu'à s'inverser dans certaines études.

2. Synthèse des études empiriques

Plusieurs études ont déjà évalué l'efficacité de la Politique Budgétaire par l'approche VAR ou DSGE dans d'autres pays. S'agissant du VAR (ou SVAR) : Kuttner & Posen (2002) pour le Japon ; Mountford & Uhlig (2009) aux Etats-Unis ; Perotti (2004) pour l'OCDE ; Giordano et al. (2007) en Italie ; Angullo-Rodriguez et al. (2011) au Mexique ; Afonso & Sousa (2009) au Portugal ; De Castro (2013) en Espagne ; etc. Pour le DSGE : Drygalla et al. (2018) pour l'Allemagne ; Djinkpo (2019) pour la Gambie ; etc. La plupart des conclusions sont quasi-similaires : un choc des dépenses ou des impôts et taxes induit une hausse de la consommation agrégée. Très peu d'auteurs ont analysé cette efficacité en considérant l'effet des MNR : entre autres, Coenen & Straub (2005) et Galì et al. (2007) pour la Zone Euro ; Iwata (2009) pour le Japon, Bhattarai & Trzeciakiewicz (2016) au Royaume-Uni. Leurs résultats sont concordants : la présence de ces agents permet de rendre efficace la PB. Aucune étude n'a déjà essayé d'évaluer cette influence due aux MNR en RDC : d'où l'intérêt de mener cette étude à travers l'estimation d'un DSGE. Cette étude s'inspire de celles de Galì et al. (2007), Coenen & Straub (2005) et Iwata (2009), mais s'en

écarter en trois éléments majeurs. En premier lieu, elle n'intègre pas tous les chocs tels que considérés par Smets & Wouters (2003). En second lieu, plutôt que de considérer un simple choc des dépenses qui suit un AR(1), le présent travail décompose la politique budgétaire en deux groupes :

Le premier comprend un choc des dépenses courantes et un choc des investissements publics. Le second groupe comprend des chocs fiscaux relatifs à la taxe sur la consommation, à l'impôt sur le revenu et à l'impôt sur les capitaux. Aucune étude en RDC, parmi celles identifiées, n'a déjà analysé les effets d'une augmentation des investissements publics ou une baisse des impôts sur l'économie congolaise en recourant à un modèle d'équilibre général. En dernier lieu, comme Iwata (2009) et Djinkpo (2019), tous ces chocs sont conduits en examinant les effets de la croissance de la dette sur chacun d'eux.

Cela permet de prendre en compte les conclusions de Tavulyandanda et Barhangana relatives au recours à l'endettement et d'attirer l'attention des décideurs sur les effets de l'emprunt sur les dépenses publiques et les recettes fiscales. En outre, ce travail analyse les effets des instruments de la politique budgétaire sur Le produit intérieur brut en RDC et génère les multiplicateurs des dépenses et recettes fiscaux. Pour rendre cette étude plus pragmatique, une évaluation empirique est proposée sur base des données collectées et d'une modélisation économétrique appropriée. Les analyses empiriques ont été réalisées dans le but d'une part, d'estimer la taille optimale des finances publiques et d'autre part, de mesurer les effets de la gouvernance sur les variables budgétaires et la croissance économique en RD Congo.

3. Evolution du cadre macroéconomique et des finances publiques de 1960 à 2020

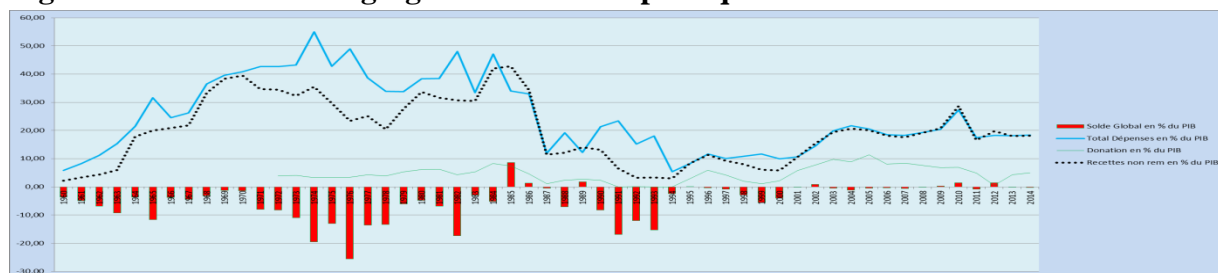
Dès l'accession de la RD Congo à la souveraineté internationale, en 1960, elle s'est faite de manière brusque et brutale, l'élite congolaise n'étant pas préparée à prendre efficacement la relève dans la gestion de la chose publique. Ainsi, à l'aube de l'indépendance, des dissensions fatales au pays se sont affichées, notamment par des prises de positions contradictoires et la confusion sur le fonctionnement des institutions. Ceci aura d'énormes conséquences sur la gestion du pays telles que les troubles, les sécessions, les rebellions, les remaniements intempestifs des gouvernements, avec comme corollaires les débâcles économiques et des finances publiques.

Il sied de signaler que la gestion des finances publiques a des relations causales à double sens avec la situation sociale, politique et économique. A ce titre, l'étude a analysé le contexte dans

lequel la gestion des finances publiques a eu lieu avant de dégager son incidence sur ce même contexte. Ce contexte correspond à l'environnement politique, social, économique et sécuritaire.

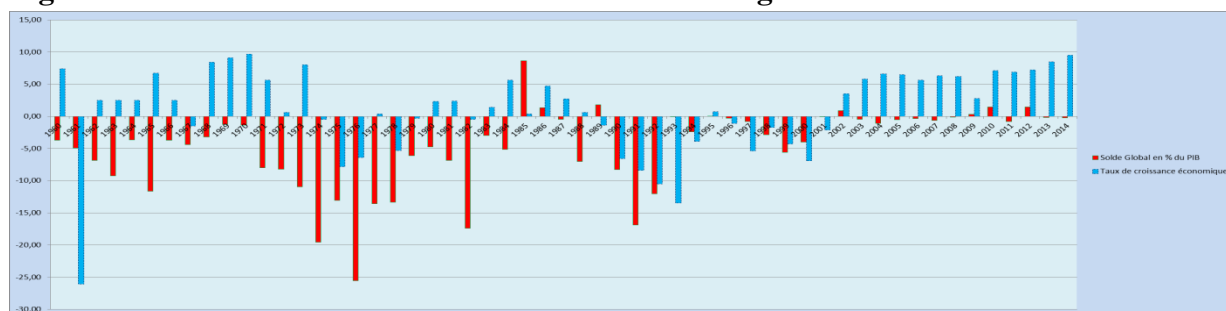
Les tendances des indicateurs macroéconomiques, des finances publiques et ceux de gouvernance de 1960 à 2020 peuvent être observées sur les figures ci-dessous :

Figure 1 : Evolution des agrégats des finances publiques de 1960 à 2020



Source Réalisé par l'auteur sur base du logiciel EVIEWS

Figure 2 : Evolution du taux de croissance et solde budgétaire de 1960 à 2020



Source Réalisé par l'auteur sur base du logiciel EVIEWS

De la lecture de la situation générale des finances publiques depuis 1960 jusqu'à ce jour, deux faits majeurs se dégagent : d'une part, l'absence de contrôle du solde budgétaire se traduisant par des déficits chroniques au fil de temps, souvent observée lorsque le pays n'est pas en programme avec les institutions de Bretton Woods et, d'autre part, la maîtrise du solde budgétaire observée nettement au cours des périodes où la RDC est en programme avec ces Institutions (Voir figure 1). Néanmoins, à la rupture du PEG 2 en 2012, le gouvernement a maintenu la maîtrise du solde budgétaire.

Dans ce sens, l'un des objectifs de la politique budgétaire reste le non recours au financement monétaire de la Banque Centrale du Congo, impliquant la maîtrise du solde budgétaire.

On note également que de 1960 à 2020, la croissance économique est intimement corrélée à l'évolution des finances publiques. Les périodes d'embellies économiques correspondent à juste mesure à des accumulations des soldes budgétaires souvent moins déficitaires (déficits de -5% du PIB voir figure 2). Par contre, les périodes des marasmes économiques sont

accompagnées des accumulations des soldes budgétaires très négatifs et des recours au financement monétaire. Enfin, la dernière période de 2001 à 2020 centrée sur une gestion orthodoxe des finances publiques affiche des performances notables en termes d'élimination des déficits chroniques, voire, le retour des soldes budgétaires excédentaires.

Ainsi, la situation globale est fort contrastée suivant des sous périodes liées à un contexte social, économique, politique et sécuritaire donné. Ces sous-périodes peuvent être présentées de la manière suivante :

Tableau 1. Situation des finances publiques en sous périodes de 1960 à 2020

Sous périodes	Recettes en % du PIB	Dépenses en % du PIB	Solde en % du PIB
1960-1967	12	18,1	-6
1968-1974	35,4	43	-7,5
1975-1979	25,3	39,6	-14,4
1980-1988	29,9	33,7	-3,8
1989-2000	7,8	13,1	-5,4
2001-2020	16,78	16,59	0,23

Source Réalisé par l'auteur sur base du logiciel EVIEWS

4. EVALUATIONS EMPIRIQUES DES FINANCES PUBLIQUES EN RDC

Pour rendre cette étude plus pragmatique, une évaluation empirique est proposée sur base des données collectées et d'une modélisation économétrique appropriée. Les analyses empiriques ont été réalisées dans le but d'une part, d'estimer la taille optimale des finances publiques et d'autre part, de mesurer les effets de la gouvernance sur les variables budgétaires et la croissance économique en RD Congo.

4.1. Estimation de la taille optimale des finances publiques

En ce qui concerne la taille optimale des finances publiques, les résultats économétriques montrent que la RDC exécute sa politique publique en deçà de son potentiel de croissance économique.

Le tableau ci-dessous présente les résultats de l'estimation du niveau optimal et effectif des finances publiques congolaises à l'aide de la courbe d'Armey et de Laffer.

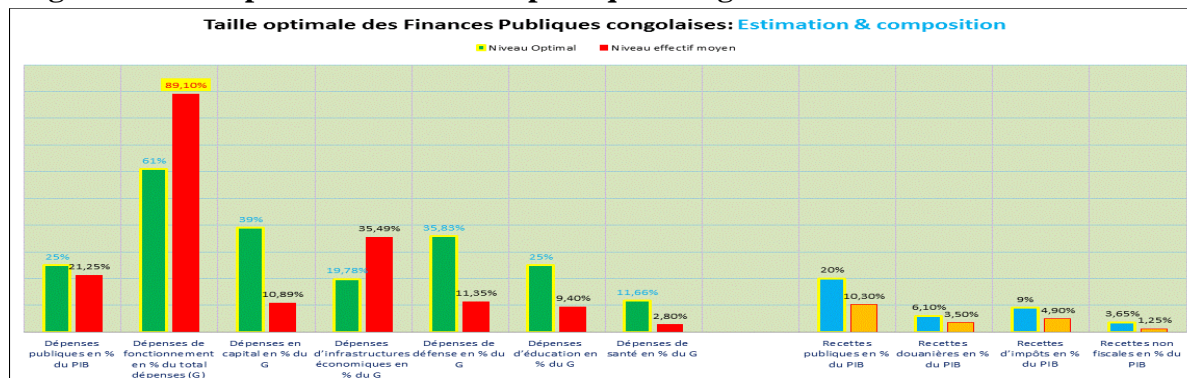
Tableau 2 : Estimation de la taille optimale de la composition des finances publiques e RDC

Variables de contrôle du modèle	Niveau Optimal	Niveau effectif moyen	Nature d'optimum
Dépenses publiques en % du PIB	25%	21,25%	Maximum
Dépenses de fonctionnement en % du total dépenses (G)	61%	89,10%	Maximum
Dépenses en capital en % du G	40%	10,89%	Maximum
Dépenses d'infrastructures économiques en % du G	19,78%	35,49%	Minimum
Dépenses de défense en % du G	35,83%	11,35%	Maximum
Dépenses d'éducation en % du G	25%	9,40%	Maximum
Dépenses de santé en % du G	11,66%	2,80%	Maximum
Recettes publiques en % du PIB	20%	10,30%	Maximum
Recettes douanières en % du PIB	6,10%	3,50%	Minimum
Recettes d'impôts en % du PIB	9%	4,90%	Maximum
Recettes non fiscales en % du PIB	3,65%	1,25%	Minimum
Courbe de BARS : Une synthèse dérivée de la courbe de Barro, Armey, Quadratique et de Scully			
Courbe de Laffer : Une courbe en forme de U renversé (présentée par Laffer)			

Source Réalisé par l'auteur sur base du logiciel EVIEWS

Graphiquement ces résultats se présentent de la manière suivante :

Figure 5. Taille optimale des finances publiques congolaises



Source Réalisé par l'auteur sur base du logiciel EVIEWS

4.1.1. Volet dépenses publiques

Il ressort des estimations économétriques au moyen de la courbe de BARS que la taille optimale des dépenses publiques en RDC est évaluée à 25% du PIB contre un niveau effectif moyen de 21,25%. Ce résultat montre que la RDC exécute sa politique publique en deçà de son potentiel de croissance économique.

Le niveau optimal des dépenses de fonctionnement est de 61%^(**) contre un niveau effectif de 89,10% du total dépenses. Par contre, le niveau optimal des dépenses en capital se situe à 39%^(**) contre un niveau effectif de 10,89% du total de dépenses, ce qui justifie davantage le problème d'affectation optimale des ressources, car l'essentiel des dépenses est absorbé pour des besoins de fonctionnement en lieu et place d'investissement.

Le niveau minimal des dépenses d'infrastructures économiques est estimé à 19,78% contre un niveau effectif de 35,49% du total des dépenses, soit une affectation substantielle étant donné le besoin important en infrastructures socio-économiques de base dans un pays post-conflit. Le

niveau optimal des dépenses de la défense nationale s'élève à 35,83% contre un niveau effectif faible de 11,35% du total des dépenses, soit une affectation très marginale dans l'enveloppe budgétaire.

Le niveau optimal des dépenses de l'éducation nationale est estimé à 25% des dépenses totales contre un niveau effectif de 9,4%. La part optimale des dépenses de santé publique est estimée à 11,66% contre un niveau effectif de 2,8% du total des dépenses. Ceci justifie l'abandon de ces secteurs dans la politique générale des gouvernements successifs.

4.1.2. Volet recettes publiques

De même, la pression fiscale optimale au moyen de la courbe de Laffer est estimée à 20%^(*) du PIB, ce qui permet de mesurer le poids financier de prélèvements fiscaux sur l'économie congolaise au cours de la période sous étude pour en ressortir son impact sur le secteur réel. Alors que la pression fiscale effective en RDC donne une moyenne de 10,3% donc largement inférieure à son niveau devant maximiser la croissance économique. D'où, il y a lieu que l'Etat définisse une politique fiscale tendant à élargir l'assiette fiscale et de formaliser le secteur informel.

Le niveau optimal des recettes douanières est de 6,1%^(*) du PIB contre un niveau effectif de 3,5% du PIB de 1961 à 2020. Les recettes d'impôts au niveau optimal s'élève à 9%^(**) du PIB contre un niveau effectif de 4,9% du PIB pour la période. Le niveau optimal des recettes non fiscales est de 3,65%^(*) du PIB contre un niveau effectif de 1,25% du PIB.

Les recettes fiscales représentent environ 14,3 % du PIB en moyenne. On estime qu'un ratio impôts-PIB d'au moins 15 % serait un objectif raisonnable pour la plupart des pays à faible revenu (Keen and Simone, 2004). C'est le cas de la RDC où le tableau n° 2 montre une moyenne de 18% pour la période de 2002 à 2015.

4.2.Financement du GAP

De ce qui précède, il y a lieu de ressortir que la politique budgétaire en RDC est expansionniste c'est-à-dire qu'en période de sous-emploi, elle stimule la croissance par l'augmentation des dépenses publiques au travers de la politique de grands travaux.

En effet, le déficit budgétaire ainsi dégagée d'une fourchette optimale (soit 5%) sera comblée par le mode de financement traditionnel et innovant:

- Financement traditionnel du budget: émission des Bons de trésor (Moyen et Long terme), emprunts obligataires, etc. ;

- Financement innovant : émission des euro-bonds, recettes issues des ressources naturelles (Gaz, environnement, eau...)

4.2.1. Effets de la gouvernance sur les variables budgétaires et la croissance économique en RD Congo

Pour capter les effets de la gouvernance sur les variables budgétaires et croissance économique, le modèle utilisé s'inspire de celui de Blanchard et Perotti (2002), qui permet d'évaluer les répercussions unies ou bilatérales entre différentes variables sous-étude. Ce choix est motivé par l'endogénéité de toutes les variables étudiées.

En effet, la croissance économique, les recettes et les dépenses publiques réagissent positivement à une amélioration de la gouvernance. Les effets positifs de la gouvernance se répandent progressivement dès le 2^{ème} trimestre, soit six mois. Ces résultats sont illustrés par le tableau et graphiques ci-dessous:

Tableau 3. Décomposition de la variance et transmission des chocs de la Gouvernance sur les variables économiques et budgétaires

Variance Decomposition of INDICE_DE_GOUVERNANCE_CP:					
Periode		choc ou Innovation	Croissance économique e	recettes publ. en % du PIB	dépenses publ. en % du PIB
1ère Année	Trimestre 1	0,01	3,96	19,73	0,04
	Trimestre 2	0,01	4,01	32,11	0,36
	Trimestre 3	0,02	3,72	40,74	0,90
	Trimestre 4	0,02	3,39	46,59	1,44
2ème Année	Trimestre 1	0,02	3,10	50,62	1,92
	Trimestre 2	0,02	2,87	53,47	2,33
	Trimestre 3	0,03	2,69	55,54	2,66
	Trimestre 4	0,03	2,56	57,07	2,94
3ème Année	Trimestre 1	0,03	2,45	58,23	3,17
	Trimestre 2	0,03	2,36	59,12	3,35

Source Réalisé par l'auteur sur base du logiciel EVIEWS

A la lumière du tableau ci-dessus, l'on peut conclure que la gouvernance exerce un effet nettement positif et significatif sur la croissance économique en RDC et cela dès le premier trimestre. En effet, toute amélioration de la composante gouvernance de 0,01 entraînerait un accroissement du taux de croissance de l'ordre de 3,96% (Trim.1). L'effort continu dans l'amélioration de la gouvernance produirait des effets positifs sur la croissance avec un taux moyen soutenu de 3% par trimestre.

De même, l'on observe une faible réaction de dépenses publiques de suite d'un choc sur la gouvernance en RDC. Toute amélioration de la gouvernance de 0.01 entraînerait un

accroissement des dépenses publiques de 0,04% (Trim.1). En plus, l'amélioration de la gouvernance de 0,03 point entraînerait un accroissement significatif des dépenses publiques jusqu'au 2^{ème} trimestre de l'année 3.

Néanmoins, l'on remarque une réaction très rapide des recettes publiques en augmentation suite à une amélioration de la gouvernance en RDC dès le premier trimestre de la 1^{ère} année, soit 19,73%. Ensuite, un accroissement de 0,01 point de l'indice de Gouvernance entraînerait une augmentation de 32,11% des recettes publiques au 2^{ème} trimestre. Enfin, l'amélioration de la gouvernance de 0,03 point en moyenne génèrerait une hausse continue et très significative des recettes publiques de près de 45% du potentiel fiscal jusqu'au 2^{ème} trimestre de l'année 3.

Bref, si la gouvernance en RDC s'améliorait de 10%, les recettes fiscales vont connaître une augmentation de 46,03%. D'où, la nécessité d'investir dans les pratiques de la bonne gouvernance. Il est donc question de lutter entre autres, contre la corruption, la fraude et l'évasion fiscale et les comportements de capture de rente.

L'on peut noter que l'élasticité de long terme du PIB par rapport à l'indice de gouvernance serait de 12,84 ; ceci implique qu'à long terme, une amélioration de la gouvernance de 10% entraînerait une augmentation du PIB de l'ordre de 128,5%.

Ainsi, l'amélioration des pratiques de la gouvernance semble offrir à l'économie congolaise le maximum d'opportunités (succes stories) pour son potentiel à produire la richesse nationale à long terme.

4.3.LEÇONS TIREES DU DIAGNOSTIC DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

4.3.1. LEÇONS TIREES

Ce point 3.2.1. Présente les leçons tirées du diagnostic sur la manière dont la gestion de la politique budgétaire a été gérée et les perspectives d'avenir.

Le diagnostic de la conduite de la politique budgétaire en RDC posé dans cette étude établit un lien fort entre la gestion des finances publiques et le contexte dans lequel les actes de cette gestion ont été posés. L'environnement politique et sécuritaire a influé sur les résultats attendus au niveau de la gestion des finances publiques. La qualité de la gouvernance de la chose publique reste un facteur crucial pour obtenir des résultats satisfaisants, car elle s'inscrit au cœur des principaux problèmes que connaît la RD Congo.

- **L'incidence de l'instabilité politique et sécuritaire** : La mauvaise gestion de la chose publique, notamment des ressources naturelles, est souvent la cause des instabilités

politico-sécuritaires enregistrées en RD Congo. Elle a eu comme conséquence, la dégradation de la situation socio-économique et de tous les secteurs de la vie nationale. Depuis son accession à l'indépendance, la RD Congo a été le théâtre des guerres, rebellions et pillages divers. Des questions de légitimité du pouvoir politique, des conflits armés et des soulèvements sociaux, ont significativement affecté les résultats de la gestion des finances publiques.

- **La vulnérabilité des finances publiques aux cours mondiaux des matières premières :** L'évolution des finances publiques de la RD Congo renseigne une forte dépendance de celles-ci à la conjoncture internationale notamment les cours des matières premières (cuivre, cobalt, diamant, pétrole...). La hausse des cours sur le marché international s'accompagne d'embellies sur les recettes alors que le cas contraire occasionne leur effritement.
- **Les initiatives liées à l'amélioration de la gouvernance sont demeurées inefficaces durant la période sous étude :** La corruption, l'impunité, l'instabilité politique, et le non-respect des procédures et normes établies restent les fléaux qui minent l'efficacité de la politique budgétaire et nuisent suffisamment à la croissance économique.

A cela s'ajoutent la non-exécution des réformes structurelles déjà identifiées, l'absence d'un effort permanent dans l'analyse et recherche de solutions appropriées aux causes rongant la mobilisation des recettes (les procédures de la chaîne des recettes toujours en chantier, , l'absence d'un dispositif structurel pouvant sous-tendre l'action des différents gouvernements. L'étude a mis en exergue plusieurs indices de la mauvaise gouvernance décriés. Il s'agit notamment (i) du lien direct entre des remaniements intempestifs (1960-1961 : 5 gouvernements, 1991 à 1992 : 7 gouvernements) et les résultats économiques et des finances publiques, et (ii) de l'arrêt ou de la suspension des programmes appuyés par des partenaires extérieurs.

La qualité des structures en charge de la gestion des finances publiques : Il s'est observé que l'inefficacité des structures de mobilisation des recettes publiques et des structures de gestion des dépenses est souvent la cause des faiblesses constatées dans la gestion des finances publiques.

L'évolution du stock de la dette congolaise est tributaire des accumulations des arriérés de paiement dus essentiellement au manque de rationalité dans sa gestion : les emprunts contractés sans avis technique de la structure en charge, les emprunts contractés en dehors du circuit

officiel et le manque de suivi des échéances de remboursement. Les procédures de passation de la commande publique ne sont pas souvent efficaces : la surfacturation, la non livraison des commandes déjà payées, les délits d'initiés, le marché de gré à gré, ...

La méthodologie de prévision des recettes publiques affiche des faiblesses énormes : absence d'une méthodologie claire et adaptée, aucune indépendance dans la projection, les intérêts partisans sur le niveau des recettes à afficher.

Les efforts d'accroissement des recettes sont limités : fraude massive, évasion fiscale, incivisme et ingérence politique. La gestion de la dépense publique est inadéquate : la mauvaise composition de la dépense, les dépenses improvisées ne répondant souvent pas à une programmation préalable, faible contrôle de dépenses, ...

La gestion des programmes économiques : Au fil du temps depuis 1960, particulièrement au moment des crises, la RD Congo a émis un grand besoin d'être assistée par ses Partenaires Techniques et Financiers (ex. PAS, PIR, PEG ...). L'observation qui se dégage est que, très souvent, la partie congolaise n'arrive pas à respecter ses engagements au terme de ces programmes pour des raisons de gouvernance interne. C'est ainsi qu'une sonnette d'alarme nécessite d'être tirée sur cette problématique en vue d'éviter de retomber dans les mêmes erreurs du passé et de louper le cap vers l'émergence.

Les programmes d'ajustement structurel de la décennie 80 appliqués en RD Congo se sont terminés généralement sur une note d'échec. Et la responsabilité de cet échec devrait être partagée entre les deux parties, c'est-à-dire le FMI et la RD Congo.

Toutefois, les programmes dans le cadre de l'IPPTE (du PIR au PEG2), ont affiché un certain nombre d'avantages, notamment, l'annulation substantielle de la dette extérieure, laquelle handicapait dangereusement le processus de développement du pays, le retour des équilibres fondamentaux du cadre macroéconomique (croissance, solde budgétaire, inflation et solde extérieur), etc.

En outre, le gouvernement se doit d'exécuter des réformes structurelles déjà identifiées en vue d'œuvrer pour une croissance économique inclusive, juguler le chômage et réduire la pauvreté.

3.3.2. PERSPECTIVES

A ce stade, il s'avère opportun de recommander ce qui suit :

Dans le cadre de l'amélioration de la capacité de mobilisation des recettes publiques, il est recommandé :

- ✚ de rationaliser et moderniser la politique fiscale dans le but d'élargir l'assiette fiscale nécessaire à l'accroissement des ressources budgétaires par notamment :
 - la rationalisation des exonérations (surtout en ce qui concerne la TVA) ;
 - la fiscalisation du secteur informel ;
 - la modernisation du système de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés ;
 - la simplification des actes générateurs des recettes ;
 - la poursuite, jusqu'à un seuil minimum de 20% du PIB de l'expansion de recettes publiques de manière à soutenir la croissance économique durable etc.
- ✚ de rationaliser et moderniser l'administration fiscale et les services d'assiettes par notamment :
 - l'informatisation des régies financières et des services d'assiette par la mise en place de la chaîne informatisée des recettes qui facilitera : (i) le recensement des assujettis à travers tout le pays, (ii) la mise en place d'une banque des données identifiant tous les contribuables et assujettis localisés par secteur d'activité, par chiffre d'affaires et par provinces et
 - le renforcement des contrôles fiscaux, avec un accent particulier sur la gestion de la TVA, en améliorant l'expertise des services dans les secteurs miniers, pétroliers, forestiers et télécoms ;
 - la mise en place d'un système indépendant de projection des recettes par l'adoption d'une méthodologie adaptée.
- ✚ de développer le marché financier axé sur les emprunts obligataires comme atout pour financer des grands chantiers ;
- ✚ de promouvoir la fiscalité dans le secteur de PT-NTIC au regard du potentiel de ce dernier ;
- ✚ de prélever la rente de l'exploitation de ressources naturelles (mines, pétrole, forêt, etc.) pour que ces dernières cessent d'être une malédiction en RD Congo et deviennent une source de la diversification économique et de la redistribution sociale ;
- ✚ d'appliquer de manière effective le code minier révisé en 2018 ;
- ✚ de réviser les cadres légaux et réglementaires dans le secteur des ressources naturelles mis en place dans les années 2002, 2003 et 2004 (codes, forestiers, investissements...) qui ont instauré des fiscalités particulières;

- ✚ de diversifier l'économie afin de renforcer la résilience des finances publiques (recettes) aux chocs endogènes et exogènes.

Dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité et de la qualité des dépenses publiques, il est recommandé :

- ✚ d'améliorer la crédibilité budgétaire en renforçant le cadre actuel et en veillant sur l'exécution des dépenses publiques telles que promulguées dans la loi de finances ;
- ✚ de relever les dépenses des secteurs sociaux (éducation nationale, santé publique) et ceux porteurs de croissance.

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance, il est recommandé :

- ✚ de promouvoir les fondamentaux de la gouvernance : l'intégrité, la transparence et la responsabilisation ;
- ✚ de combattre par des sanctions exemplaires l'évasion fiscale, la fraude et la corruption au sein de l'administration publique et fiscale ; et de restaurer la sécurité et l'autorité de l'Etat pour une forte mobilisation des ressources.

CONCLUSION

L'étude sur l'évaluation de la politique Budgétaire en RDC à portée sur le management de la collecte des recettes publiques et des dépenses publiques, sur l'évolution des agrégats budgétaires ainsi que sur les institutions en charge de la gestion des finances publiques.

De 1960 à 2020, les finances publiques congolaises ont connu des perturbations de diverses origines. La RD Congo a été souvent le théâtre des situations politiques et sécuritaires instables qui ont décimé les activités économiques, amenuisant ainsi l'assiette fiscale et entraînant des charges publiques supplémentaires. Les questions liées à la gouvernance ont davantage miné la gestion des finances publiques. La corruption, l'incivisme fiscal et les décisions moins rationnelles ont réduit la portée des objectifs budgétaires poursuivis. En outre, la qualité des institutions en charge de la gestion des finances publiques a été aussi au centre de l'inefficacité de l'action publique telle que prévue dans le budget de l'Etat.

Pendant la période d'étude, la politique budgétaire en RDC a consisté à l'accroissement des dépenses publiques (dont la priorité consiste dans les dépenses courantes et en grande partie des biens et services) et celui des recettes (formées en partie importante des recettes fiscales).

La conduite de la politique budgétaire n'a pas contribué à la réalisation des performances macroéconomiques en RDC depuis 1960 à nos jours. En effet, il s'est dégagé une absence d'incidence de la variation des dépenses publiques sur celle du PIB (le coefficient de l'équation

de régression PIB-Dépenses publiques égale à zéro). Ce fait se révèle être dû au niveau et à la nature des dépenses publiques qui, constituées majoritairement des dépenses courantes en biens et services, ont formé plus une sortie des fonds qu'une entrée suite à la dépendance de l'économie congolaises vis-à-vis de l'extérieur (balance de paiement en biens et service déficitaire). Aussi, cette politique n'a pas influencé le taux de chômage bien qu'il se présente en diminution, en à croire les statistiques nationales. Alors que cette influence résulterait des dépenses en capital et en transferts aux ménages et entreprises, ces dépenses ont représenté une moindre importance dans le budget de la RDC. Ainsi notre seconde hypothèse est infirmée. Certes, le niveau du budget de la RDC est encore faible. Cependant, vues les sources de l'inefficacité de la politique budgétaire en RDC, le gouvernement devrait fournir un effort pour la concrétisation de son souhait de ramener les dépenses publiques en capital à 40 % du budget voir les élever au-delà de ce taux. Il devrait en faire sa priorité. Aussi les dépenses courantes devraient être recadrées vers les transferts (aux ménages) et subventions (aux entreprises) que de consister en biens et services, qui malheureusement en grande partie importés. en RDC.

ANNEXES 1. BASE DES DONNEES (Source : Rapports Annuels BCC de 1967-2020)

Année	Taux de croissance économique	Recettes publiques non remboursable en % PIB	Total dépenses publiques en % du PIB
1967	-1	21,8	26,22
1968	4,3	33,29	36,52
1969	9,3	38,31	39,57
1970	6,5	39,52	40,9
1971	6,8	34,71	42,72
1972	0,9	34,45	42,65
1973	7,3	32,34	43,3
1974	5,4	35,48	55,04

1975	-7,8	29,68	42,75
1976	-5,3	23,38	48,96
1977	0,75	25,12	38,73
1978	-5,3	20,5	33,87
1979	0,3	27,68	33,78
1980	2,4	33,62	38,4
1981	0,94	31,6	38,44
1982	-0,45	30,69	58,08
1983	1,4	30,47	33,45
1984	5,5	41,99	47,11
1985	0,46	42,74	34,06
1986	4,7	34,36	32,99
1987	2,7	11,39	11,85
1988	0,57	12,11	19,15
1989	-1,4	14,07	23,38
1990	-6,6	13,12	11,3
1991	-8,4	6,5	21,38
1992	-10,5	3,22	15,25
1993	-13,5	0	0,02
1994	-3,9	3,01	5,41
1995	0,7	8,32	8,3
1996	-1,1	11,32	11,64
1997	-5,4	9,31	10,12
1998	-1,7	8,03	10,87
1999	-4,3	6,11	11,69
2000	-6,9	5,86	9,9
2001	-1,1	10,55	10,61
2002	3,1	15,46	14,54
2003	5	19,37	19,86
2004	6,6	20,62	21,74
2005	7,8	20,09	20,62
2006	5,6	18,12	18,48
2007	6,3	17,62	18,26
2008	6,2	19,14	19,29
2009	2,8	20,76	20,46
2010	7,1	28,69	27,25
2011	6,9	16,62	17,45
2012	7,1	19,78	18,33
2013	8,5	18	18,17
2014	8,7	18,13	18,38
2015	6,4	17,5	17
2016	2,5	16	15,7
2017	3,7	14	13,8

2018	5,8	14	14,4
2019	4,6	17,3	16,3
2020	6,8	23,7	22,04

ANNEXES 2. Identification des principaux chocs et leurs effets sur l'économie de la RDC de 1960-2020

Période	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Recettes publiques en % PIB	Dépenses publiques en % PIB	Solde budgétaire en % du PIB, dons compris	Nombre de gouvernements	Nature de chocs	Changements par rapport au précédent
1960-1967	-0,44	38,55	12,0	18,1	-6,0	9	Choc de demande ;	Décélération de la croissance, Inflation galopante.
							Réforme monétaire et fiscale de Juin 1967 ;	
							Hausse exceptionnelle des cours du cuivre.	
							Expansion des dépenses. Faible niveau des recettes Creusement du déficit public	
1968-1974	5,84	16,29	35,4	43,0	-7,5	1	Choc de la demande ;	Reprise de la croissance, Ralentissement de l'inflation.
							Politiques budgétaire et monétaire expansionnistes.	
							Augmentation des recettes fiscales Expansion des dépenses publiques.	
1975-1979	-3,88	69,28	25,3	39,6	-14,4	3	Chocs d'offre ;	Récession de la croissance Accélération de l'inflation
							Effets de retardement des mesures de zaïrianisation (1973) et radicalisation (1974) ainsi que du premier choc pétrolier (1973).	
							Baisse des recettes Légère baisse des dépenses Creusement du déficit budgétaire	
1980-1988	2,18	58,61	29,9	33,7	-3,8	7	Choc de demande ;	Légère reprise de l'activité économique Modeste recul de l'inflation. Inflation galopante
							Politiques budgétaires et monétaires restrictives avec les PAS (1983, 1987-88)	
							Contraction des dépenses publiques couplée de légère augmentation des recettes Maîtrise du solde budgétaire	
1989-2000	-5,25	1968,23	7,8	13,1	-5,4	12	Chocs d'offre ;	
							Pillages (1991, 1993) et destruction du tissu	

							économique et industriel	Recul de la croissance
							Transition et crise politique chaotique (1990-1997)	Apparition de l'hyperinflation.
							Guerres civiles (1996-1998)	
							Baisse drastique des recettes publiques, Contraction des dépenses publiques. Persistance du déficit public.	
2001-2020	5,7	23,21	18,78	18,82	-0,03	7	Choc de la demande ; Programmes de redressement (PIR, PEG1, PEG2 et PAG) Rationalisation des finances publiques. Expansion des recettes publiques Compression des dépenses totales. Maîtrise de solde budgétaire	Relance économique Forte décélération de l'inflation à niveau historiquement bas, soit 1% en 2013.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abou Gerenger, N. (2007). Structure des Dépenses Publiques, Investissement Privé et Croissance dans l'UEMOA, Documents et Etudes de Recherche, Vol.7, n°4.

Aghion P, Cohen E, Pisanni-Ferry, J. (2006). Politique Economique et Croissance en Europe", éd. La Documentation Française, Paris (France), p91-94

Alesina & Perotti (1996). Fiscal adjustment in OECD countries ; composition and macroeconomic effects", NBER Working Papers, n°5730.

Alesina, A. & Perotti, R. (1995). Fiscal Expansion and Fiscal Adjustments in OECD countries, Economic Policy, n°21, 1995.

Arvisenet, P. (1984). Une courbe de Laffer pour la France, Chroniques d'Actualité de la SEDEIS, Vol. 31, n°8, Aout 1984.

Aschauer, D. (1989). Is Public Expenditures Productive?, Journal of Monetary Economics, Vol. 23, Mars 1989.

Banque Mondiale (2002). Qualité de la Croissance", Ed. De Boeck Université, Bruxelles (Belgique).

Barro, R. (1974). Are Government Bonds Net Wealth ?", The Journal of Political Economy, Vol. 82, n°6, Novembre-Décembre 1974.

Barro, R. (1990). Government Spending in a Simple Model of Endogeneous Growth, The Journal of Political Economy, Vol. 98, n°5.

Barro, R. (1991). Economic Growth in a Cross Section of Countries, Quarterly Journal of Economics, Vol.106, n°2, May 1991.

Bernheim, D. (1989). A Neoclassical Perspective on Budget Deficit, Journal of Economic Perspectives, Vol.3, n°2, Printemps 1989.

Blanchard, O. & Perotti, R. (2002). An Empirical Characterization of the Dynamic Effects of Change in Government Spending and Taxes on Output, The Quarterly Journal of Economics, Vol. 117, n°4.

Boskin, M. (1988). Consumption, Savings and Fiscal Policy, American Economic Review, Vol.78, n°2, pp401-407, Mai 1988, États-Unis.

Chibi Abderrahim, Benbouziane, M. & Chekouri Sidi , M. (2010). The macroeconomic effects of fiscal policy shocks in Algeria: an empirical study, Working Paper 525, Economic Research Forum, Juin 2010.

Cour, P. & Pisani-Ferry, J. (1995). Combien coûte un redressement budgétaire ? une comparaison internationale, La Lettre du CEPII, Octobre 1995.

Cwik, T, Cogan John F., Taylor, JB. & Wieland, V. (2010). New Keynesian vs Old Keynesian Government Spending Multipliers, Journal of Economic Dynamic and Control, vol. 34

Deiss, J. & Gugler, P. (2012). Politique Economique et Sociale, éd. De Boeck Université, Bruxelles (Belgique).

Easterly, W. & Rebelo , S. (1993). Fiscal Policy and Economic Growth; an empirical investigation, Journal of Monetary Economics, Vol.32.

Fatas, A. & Mihov, I. (2001). The Effects of Fiscal Policy on Consumption and Employment: Theory and Evidence, CEPR Discussion Papers, n°2760.

Finn, K. & Edward, P. (1982). Time to Build and Aggregate Fluctuations, Econometrica, Vol.50, n°6, Novembre 1982.

Friedman, M. (1970). A Theoretical Framework for Monetary Analysis, The Journal of Political Economy, Vol.78, n°2, Mars-Avril 1970.

Giavazzi, F. & Pagano, M. (1990). Can Sever Fiscal Contractions be Expansionary? Tales of Two Small European Countries, NBER Annual 1990.

Holger, S. & Timo, T.(2013). The Dark Side of Fiscal Stimulus, Discussion Papers, Center for European Gouvernance and Economic Development Research, n°150.

Landais, B. (1998). Leçons de politique budgétaire, éd. De Boeck Université, Bruxelles (Belgique).

Landau, D.(1986). Government and Economic Growth in the Less Developed Countries : An Empirical Study for 1960-80, University of Chicago Press, Vol.35, n°1, Octobre 1986.

Long, JB. & Plosser, CL. (1983). Real Business Cycles, Journal of Political Economy, Vol. 91, n°1.

Manfred, H & Martin, N. (1987). Economic Policy in Germany : was there a turnaround ?, Economic Policy, Octobre 1987.

Mills, P & Quinet, A. (1992). Dépenses Publiques et Croissance, Revue Française d'Economie, Vol. 7, n°3.

Munnell, A. (1992). Infrastructure Investment and Economic Growth, Journal of Economic Perspectives, Vol. 6, n°4, Automne 1992.

Nese, E. (2011). Is Fiscal Policy Procyclical in Developing Oil-Producing Countries?, IMF Working papers, n°11/171.

Nubukpo, KK. (2007). Dépenses Publiques et Croissance des Pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, Afrique Contemporaine, Vol.22, n°2.

Peltzam, S. (1973). The effects of public subsidies in kind on private expenditures; the case of higher education, The Journal of Political Economy, Vol.81, n°1, Jan-Fev 1973.

Sami, L & Zakane,A. (2008). Effet d'un choc budgétaire sur les variables macroéconomiques : approche économétrique par utilisation des modèles VECM appliquée au cas de l'Algérie, Les Cahiers du Cread, n°83-84, 2008.

Shapiro, MD. & Slemrod, JB.(2009). Did the 2008 Tax Rebates Stimulate Spending?, NBER Working Paper, n°14753.

Solow, R.(2002). Peut-on Recourir à la Politique Budgétaire? Est-ce Souhaitable ?, Revue de l'OFCE, n°83, Octobre 2002.